

Derniers ouvrages publiés par le Centre de castellologie de Bourgogne :

Patrice BECK (s. dir.), *Vie de cour en Bourgogne à la fin du Moyen Âge [: le château de Germolles]*, éd. Alan Sutton, 2002. (23 €)

Chastels et maisons fortes en Bourgogne, I : Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 1994-1998, s. dir. G. Auloy et M. Maerten, préface de Jean Richard, 2001, rééd. 2008. (20 €)

Chastels et maisons fortes en Bourgogne, II : Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 1999-2007, s. dir. H. Mouillebouche, préface d'Alain Guerreau, 2008. (20 €)

Chastels et maisons fortes III : Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 2008-2009, s. dir. H. Mouillebouche, préface de Michel Bur, 2010. (28 €)

Louis LAGROST, *Du château ducal de Montcenis à la « seigneurie » du Creusot (XIX^e-XVIII^e siècle)*, préface d'Hervé Mouillebouche, 2009. (25 €)

Michel MAERTEN, Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *L'habitat fortifié en Bourgogne ducale (Côte-d'Or, Saône-et-Loire). Base de données sur dvd rom, I Go*, 2010. (20 €)

Brigitte COLAS, Jean VALLET (dir.), *Le château de Montperroux en Autunois : de l'archéologie à l'histoire*, préface de Jean-Paul Auciaux, 2011. (28 €)

Hervé Mouillebouche (dir.), *Châteaux et mesures. Actes des 17^e journées de castellologies de Bourgogne*, 2011. (25 €)

Dans la collection *Châteaux-forts d'Europe* :

Charles-Laurent SALCH, Gilles AULOY, *Grands donjons romans en Bourgogne méridionale (Saône-et-Loire), XI^e et XII^e siècles*, Castrum Europe, 2004 (Châteaux-forts d'Europe, 32)

Le château de Gros-Chigy en pays de Cluny, Castrum Europe, 2005 (Châteaux-forts d'Europe, 33-34)

Charles-Laurent SALCH, Gilles AULOY, Michel MAERTEN, *Donjons des XIII^e et XIV^e siècles en Bourgogne méridionale (Saône-et-Loire)*, Castrum Europe, 2005 (Châteaux-forts d'Europe, 35-36)

Gilles AULOY (s. dir.), *Le château de Marigny en Chalonnais, (Saône-et-Loire)*, Castrum Europe, 2006 (Châteaux-forts d'Europe, 39-40)

Couverture : mur oriental du jeu de paume, façade intérieure (cl. H.M.)

Le château des abbés de Cluny à Lourdon

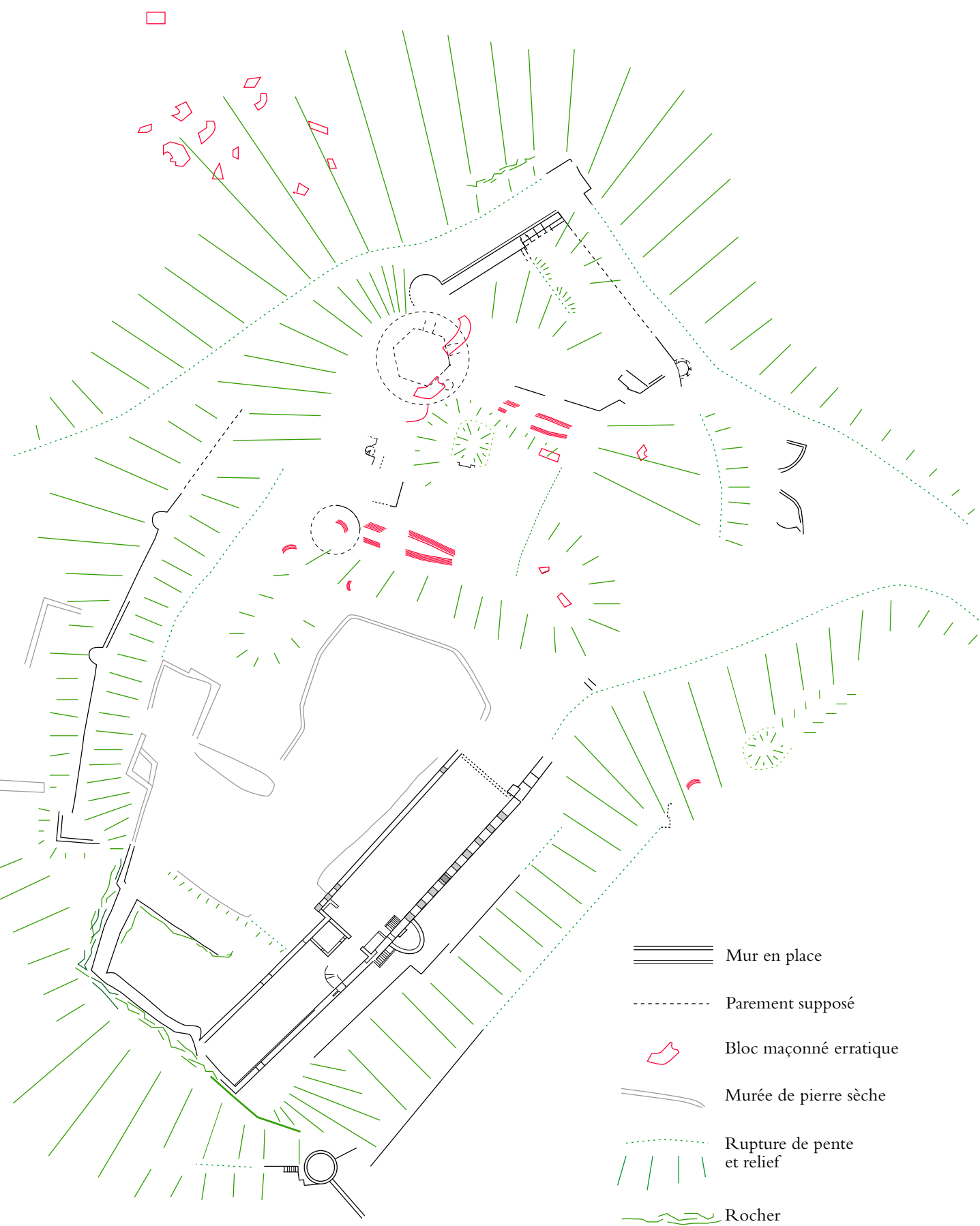
Le parc, le jeu de paume, la tour philippienne

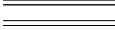







Hervé Mouillebouche

Chagny, 2012

Cet ouvrage est l'édition séparée d'un article publié dans :
Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *Châteaux et prieurés ; actes du premier colloque de Bellecroix (Chagny), 15-16 octobre 2011*. Chagny : Centre de castellologie de Bourgogne, 2012, p. 308-327.



-  Mur en place
-  Parement supposé
-  Bloc maçonné erratique
-  Murée de pierre sèche
-  Rupture de pente et relief
-  Rocher

Le château des abbés de Cluny à Lourdon : le parc, le jeu de paume, la tour philippienne

HERVÉ MOUILLEBOUCHE

Maître de conférences en histoire médiévale à l'université de Bourgogne,
UMR 6298 ArTeHis.

Les premières recherches du Centre de Castellologie de Bourgogne sur le château de Lourdon, en août 2012, ont abouti à quelques découvertes surprenantes. Le château est encore entouré du mur de son parc seigneurial, attesté dès le ^{xv}^e siècle ; il fut doté en 1586 d'un grand jeu de paume couvert, encore aujourd'hui très reconnaissable, et il était surplombé au ^{xiii}^e siècle par une imposante tour de type philippien, de près de 18 m de diamètre.

Le château de Lourdon, commune de Lournand, est un nom fameux dans la littérature médiévale. Ses très anciennes archives, conservées dans les cartulaires de Cluny, ont bien sûr fait les choux gras de Georges Duby puis de Guy Bois. Didier Mehu s'est penché sur le pouvoir défensif du château des abbés, inclus dans le ban sacré de 1144. Lourdon est également décrit dans les monographies de Raymond et Anne-Marie Oursel, puis dans l'étude des doyennés clunisiens de Pierre Garrigou-Grandchamp, Alain Guerreau et Jean-Denis Salvègue. Mais tous ces auteurs d'appuient, peu ou prou, sur la très bonne monographie que Léonce Raffin publia à l'académie de Mâcon en 1910¹. Le château connut alors une certaine notoriété en Bourgogne et ses curieuses « aiguilles » furent immortalisées sur plusieurs dizaines de cartes postales (fig. 1).

Le château de Lourdon est situé à 3 km à vol d'oiseau au nord de l'abbaye de Cluny – à 5 km par la route. Il occupe le sommet d'une colline qui domine de 100 m au sud et de 70 m au nord deux affluents de la Brenne. La base de la colline est entourée d'un mur long de

1. Voir bibliographie en fin d'article.

3,2 km qui était flanqué de 12 tours au XVIII^e siècle et qui en possède au moins encore 4. Au sommet de la butte, le côté oriental est occupé par deux bâtiments rectangulaires longs d'une quarantaine de mètres chacun, et dont le mur oriental se détache majestueusement au-dessus du village de Lournand. Le bâtiment nord, appelé traditionnellement « le jeu de paume », est hérissé de 9 piliers rectangulaires qui s'élèvent à 16 m au-dessus du sol intérieur. Au nord de la butte, la végétation a envahi des impressionnants amoncellements de ruines d'un château détruit par mine en 1632, et dans lesquels J.-D. Salvègue avait déjà repéré les fragments d'une tour circulaire semblant dater du XIII^e siècle.

Ces vestiges étaient donc assez prestigieux, impressionnants et singuliers pour attirer la curiosité des castellologues. Mais des problèmes de voisinages en rendaient jusqu'à ces dernières années l'accès hasardeux, voire dangereux. En outre, en l'absence de tout visite, la végétation avait fini par recouvrir totalement les vestiges, rendant toute étude sérieuse impossible.

La situation juridique du site ayant évolué favorablement, la municipalité de Lournand et les nouveaux propriétaires du château ont fait appel au Centre de Castellologie de Bourgogne pour réaliser une première étude des vestiges, dans la perspective de pouvoir aménager et préserver ces magnifiques ruines. Après une semaine de débroussaillage, de relevés et d'observations, et dans l'attente d'études plus précises, nous pouvons désormais affirmer (et généralement confirmer) que le site de Lourdon est exceptionnel pour trois raisons :

- la grande enceinte qui entoure la base de la butte est celle d'un parc seigneurial, en partie voué à la chasse, vraisemblablement bâti au XVI^e siècle, et dans un exceptionnel état de conservation.

- le bâtiment oriental qui domine le village est bien un jeu de paume, construit par et pour Claude de Guise, abbé de Cluny, en 1586. Il s'agit donc de l'un des rares jeux de paume de cette époque conservé en France, et de l'un des plus anciens.

- Enfin, les bâtiments détruits et conservés en morceaux formaient un édifice de plan carré cantonné de tours rondes, dans la pure tradition royale du XIII^e siècle, qui représentent donc, avec la tour ronde de Cluny, l'un des rares exemples de donjon philippin en Bourgogne.

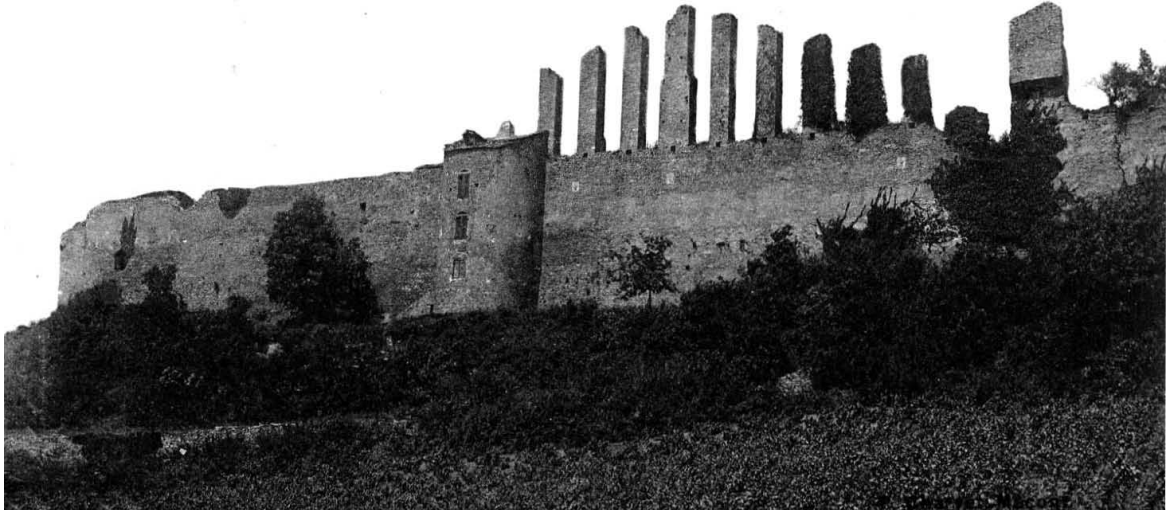
Rappel historique

Dans l'état actuel des recherches, nous nous contentons de suivre les pas de Léonce Raffin, qui donna en 1910 une excellente histoire de Lourdon, avec références aux chartes de Cluny, plan du château (fig. 2), et éditions de plusieurs textes inédits. Bien sûr, cette étude se focalise surtout

Rappel historique

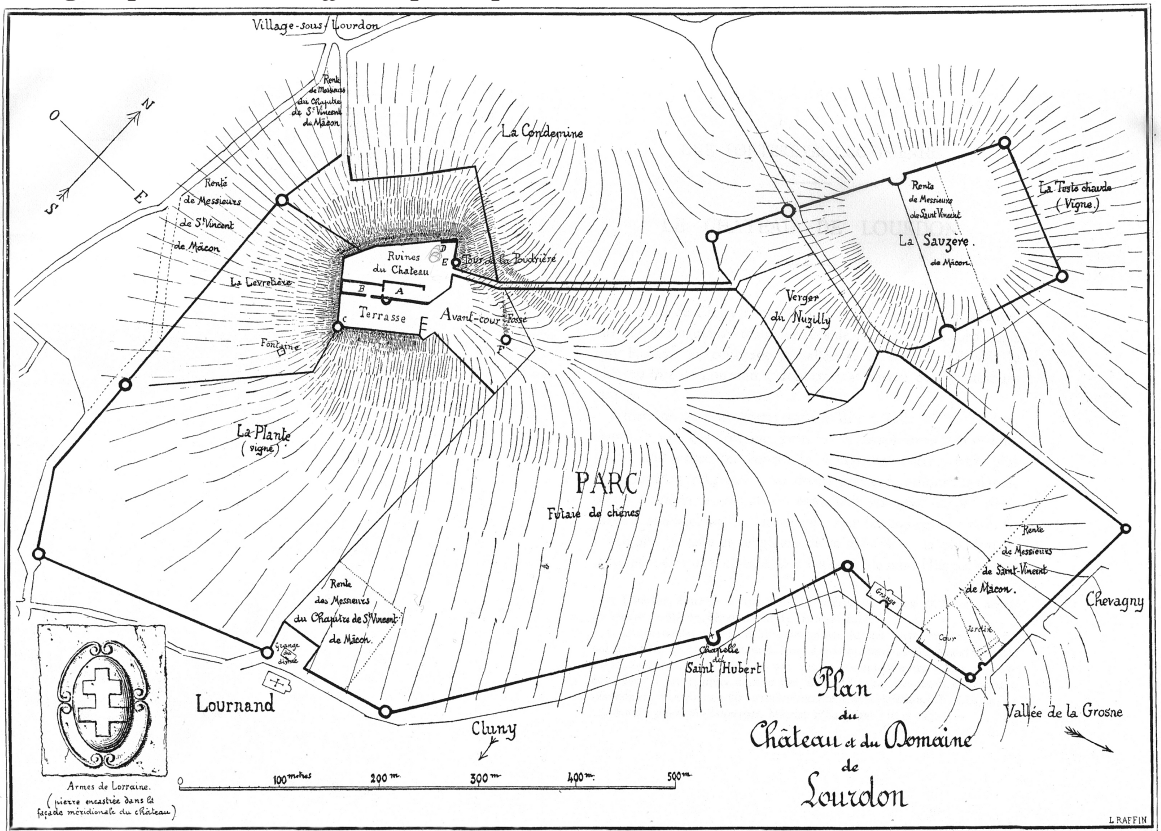
La Bourgogne historique et monumentale - 153. Ruines du Château de LOURNAND (Environs de Cluny)

Bâti vers le XI^e s. par les moines de Cluny. Soutint en 1140 le siège de Guillaume, comte de Châlon, celui de Claude du Blé, seigneur de Cormatin; saccagé et pillé en 1562 par les Calvinistes; puis en 1574 par Gabriel Filloux procureur fiscal de Cluny et ses partisans qui s'emparèrent du trésor de l'Abbaye qui y avait été transporté.
Démoli en 1632 par ordre de Louis XIII



▲ Fig. 1 : carte postale ancienne : vue de l'est (col. particulière).

▼ Fig. 2 : plan de l'abbé Raffin, d'après le plan terrier du XVIII^e siècle.



sur l'histoire événementielle : toutes les opérations militaires autour du château l'intéressent beaucoup plus que le château lui-même, et son approche du monument doit plus à Lamartine qu'à Camille Enlard : « Lourdon évoque l'idée du rôle religieux et intellectuel de Cluny, défendant contre la barbarie féodale les arts et les lettres... »

2. BERNARD, BRUEL
n° 34.

Lourdon est cité pour la première fois, comme lieu de réalisation d'une vente, en 888 : « *Hactum Lordono Castello in publico*² ». Il s'agit donc d'un ancien lieu de pouvoir carolingien, antérieur à la fondation de Cluny, et qui fait peut-être partie de sa donation initiale. Il ne reste plus de maçonneries apparentes de cette haute époque. Néanmoins, le fossé en V taillé dans la roche à l'est du site, et dont l'axe est assez peu cohérent avec les structures médiévales, pourrait être le vestige d'une fortification plus ancienne (fig. 17).

3. *Ibid.*, n° 4276.

Lourdon est ensuite un site souvent occupé par les abbés. Ils y signent près de 100 actes au x^e siècle et une quarantaine au siècle suivant. Élevé au rang de doyenné, Lourdon devient le principal fournisseur de l'abbaye en blé et en vin. Il est vraisemblablement occupé par les ennemis de Cluny en 1166 et 1173, et c'est à Lourdon que Philippe Auguste vint signer la paix avec les comtes de Chalon en 1180³. En dépit de l'immunité de Cluny, le château fut pris et occupé par le bailli royal de Mâcon de 1250 à 1252 pour contraindre l'abbé à payer la décime.

On ne connaît rien du sort de Lourdon pendant la guerre de Cent Ans. De 1471 à 1476, il est réquisitionné par les troupes de Charles le Téméraire, qui font main-basse sur la bibliothèque et le trésor des moines. Léonce Raffin rapporte qu'après cette occupation, l'abbé Jean de Bourbon « restaura le donjon, construisit une tour méridionale et de nouveaux bâtiments. »

Lors des premières guerres de Religion, Cluny était sous l'autorité de Charles de Lorraine, cardinal de Guise (1549-1574), frère du duc de Guise. Le château de Lourdon servit à la sauvegarde des trésors de Cluny en 1562 et 1565, mais il fut pris et pillé par les Huguenots en 1574, qui l'abandonnent en ruine en 1576.

Le successeur de Charles de Guise, l'abbé Claude de Guise (1575-1612) restaura le château et y fit d'importantes constructions, notamment le jeu de paume, qui porte ses armes avec le millésime 1586. C'est également lui qui fit réaliser en 1590 le gros canon de Lourdon, actuellement conservé au musée des Invalides⁴.

4. DÉGLISE, « Le canon de Lourdon... » qui donne les dimensions suivantes : calibre 92 mm, longueur 2,85 m, poids 659 kg.

La guerre reprit en 1589. Claude de Guise s'engagea bien sûr du côté de la Ligue. Le château repoussa une attaque des Loyalistes en 1593, et ne se rendit aux troupes royales qu'en 1595. Il était encore en bon état, puisqu'il accueillit un chapitre général de l'ordre de Cluny en 1600.

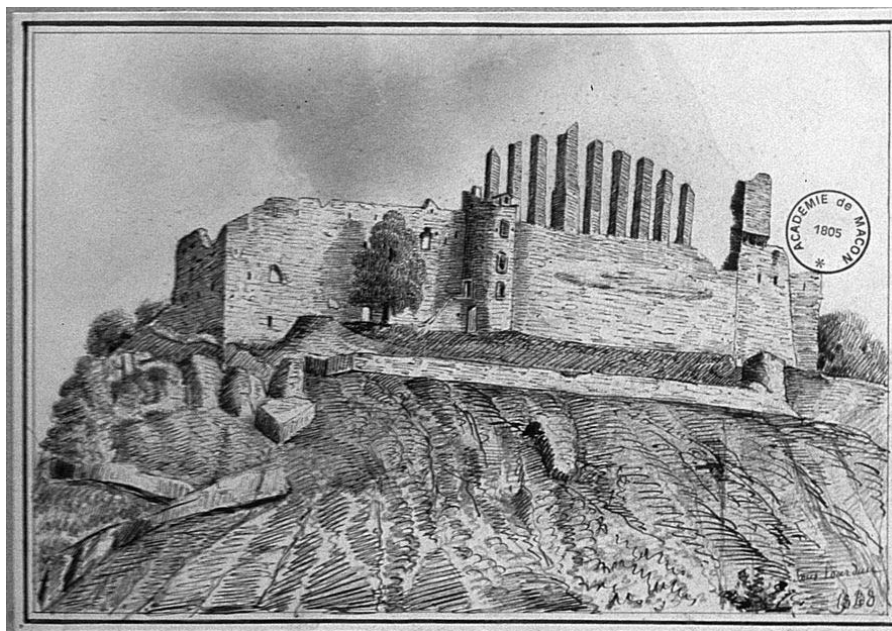
À la mort de Claude de Guise, l'évêque de Mâcon demanda au roi la démolition de cette dangereuse forteresse, supplique qui fut acceptée dès

1614. Mais les problèmes du coût de la démolition et des dédommagements à verser aux différents intéressés traînèrent en longueur. On trouva un accord en 1631 : le cardinal de Richelieu, nouvel abbé de Cluny, accepta, contre la somme de 60 000 livres, la démolition du château, à condition d'en conserver les parties non fortifiées : « *sa Majesté veut et ordonne que le tripot [c'est-à-dire le jeu de paume] dudit Lourdon, qui sert de granges, le logement d'Amboise, les escuriyes et autres bâtimentz qui ne sont point fortifiéz ny engagez d'avec les fortifications, soient réservés de ladite demolition et conservez soigneusement pour l'usage et commodité des fermiers*⁵. »

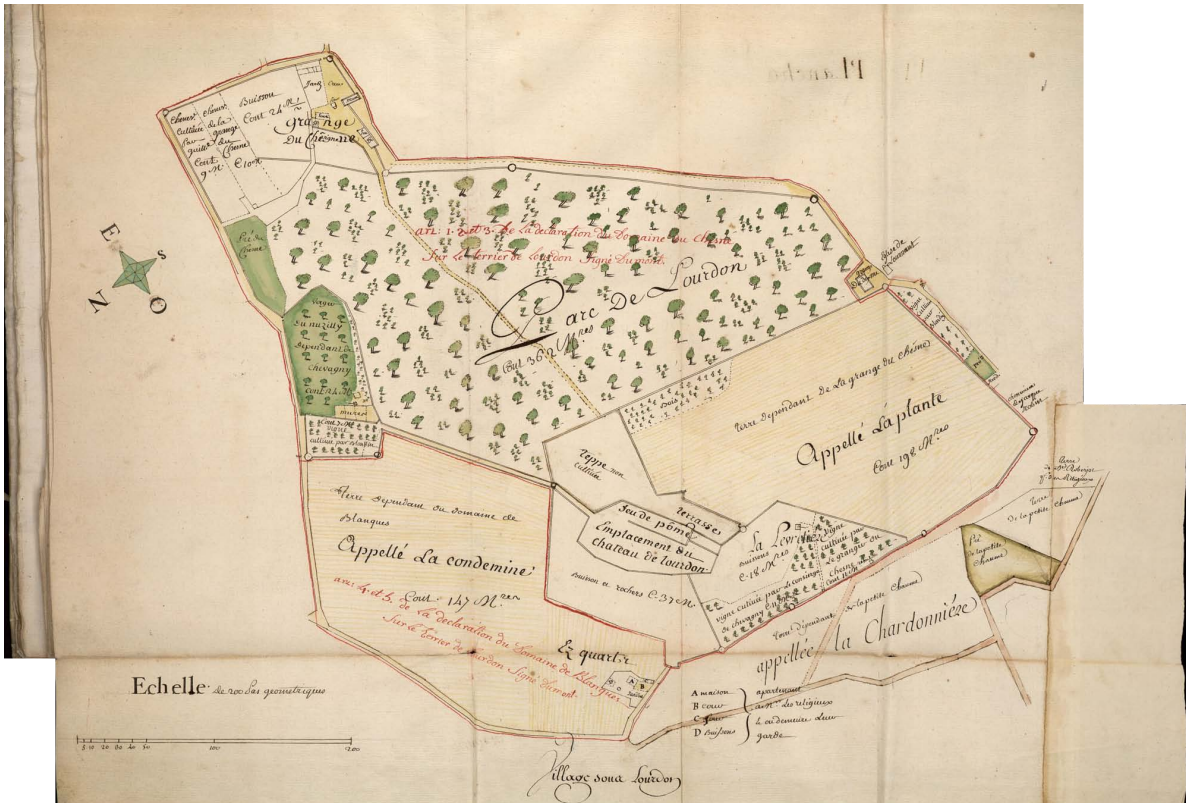
Le château fut détruit par la mine en 1632, et, conformément aux accords passés l'année précédente, les bâtiments d'exploitation furent préservés. Sur le plan-terrier de 1780 puis sur le plan cadastral de 1809, les deux bâtiments orientaux (le jeu de paume et sans doute les écuries), la tour orientale et deux tourelles occidentales sont encore indiqués comme habitables. L'aménagement du four et des éviers actuellement conservés dans le jeu de paume date sans doute de cette époque. Sur le cadastre de 1840, seule la tour orientale est encore considérée comme bâtie. Elle était peut-être abandonnée en 1848, puisqu'elle est dessinée sans couverture sur l'album Rousselot (fig. 3)⁶. Mais elle fut réaménagée et couverte au début du xx^e siècle : les cartes postales montrent que le dernier étage de la tour a été arasé pour installer un toit à un seul pan (fig. 1). La cour méridionale était encore en culture ou en verger, et elle le resta au moins jusqu'en 1944, date des premières photos aériennes verticales. Ce n'est qu'après cette date que la végétation envahit la totalité des ruines et de leurs abords.

5. Archives du ministère des affaires étrangères, France, Mémoires et documents, vol. 1 490, f^o 258, cité par RAFFIN p. 47.

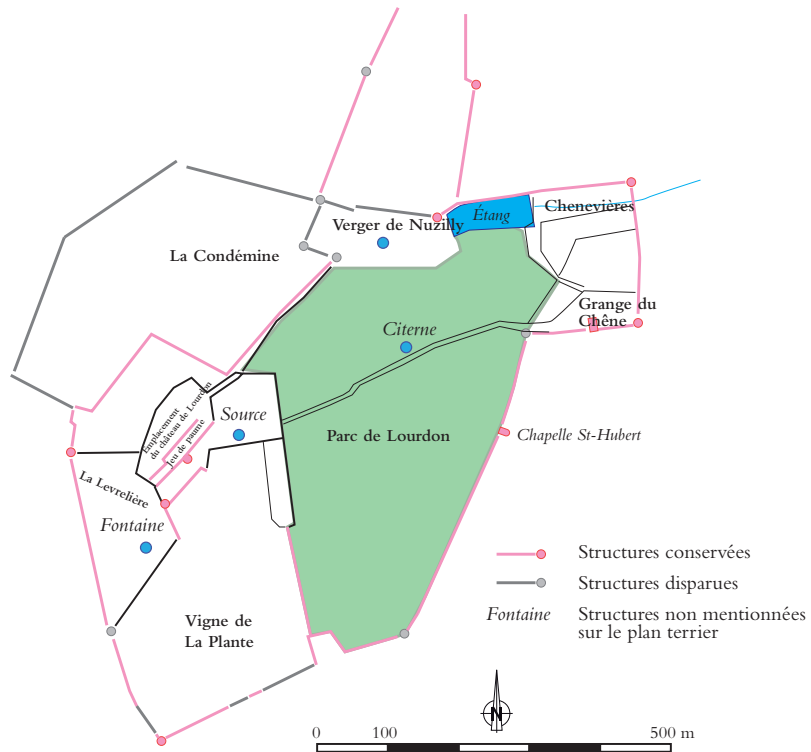
6. Archives de l'académie de Mâcon, ms 1 805.



◀ Fig. 3 : façade orientale en 1848, dessinée par Rousselot (© Académie de Mâcon).



▲ Fig. 4 : plan terrier de Lourdon, 1780. ADSL, H 20-2 (cl. ADSL).



► Fig. 5 : interprétation du plan terrier, orienté et réduit au 1/10 000 (infographie H.M.)

Le parc

Le château est ceint d'un mur de pierre de 3 200 m, qui enclot un parc de 20 ha. Il apparaît flanqué de 12 tours sur le plan terrier de 1780 (fig. 4 et 5). Aujourd'hui, les 4 tours conservées sont percées de baies rectangulaires et de jours en archère, mais d'aucun organe de tir. À l'est, l'enceinte englobe une petite chapelle Saint-Hubert, d'apparence romane, mais qui porte les armes de Claude de Guise. Enfin, une citerne a été découverte dans ce parc, entre la ferme des Chênes et le château.

Sur le plan terrier de 1780, une partie de ce parc est en vigne, mais la plus grande partie est en futaie de chêne, et elle porte d'ailleurs la mention « parc ». De toute évidence, il s'agit d'un parc à gibier, comme ceux qui entouraient les châteaux des ducs de Bourgogne.

Certes, ce parc est de taille assez réduite par rapport aux 400 ha du parc ducal d'Aisey (Aisey-sur-Seine, Côte-d'Or) ou aux 900 ha de celui d'Hesdin (Pas-de-Calais)⁷. On y trouve pourtant un certain nombre d'éléments communs avec le parc d'Hesdin : une futaie, une vigne, deux granges, des vergers, des jardins, un étang, une fontaine, une citerne et même un jeu de paume. Les activités cynégétiques de Lourdon sont attestées par la futaie, et peut-être par le toponyme « la lievrière », qui pourrait être une sorte de garenne. La dédicace de la chapelle, dédiée à saint Hubert, est encore un hommage à l'activité cynégétique du lieu (fig. 6).

Un tel parc autour du château d'un prélat n'a rien d'exceptionnel. On sait que les châteaux des évêques d'Auxerre étaient environnés de parcs et de garennes dès le XII^e siècle, et en Normandie, la possibilité d'aménager des futaies et des viviers a conditionné l'installation des manoirs des évêques normands⁸. Néanmoins, le parc de Lourdon revêt un intérêt exceptionnel, d'une part parce que c'est celui des abbés de Cluny, d'autre part parce qu'il est remarquablement bien conservé.

Un rapide coup d'œil sur l'édifice conduit à penser qu'il s'agit de vestiges de la fin du XVI^e siècle. Mais il faudra néanmoins étudier ce mur avec attention (ce qui n'a jamais été fait), et dépouiller les archives de Cluny pour voir si la structure ne pourrait pas être plus ancienne.



7. Voir BECK, « La nature aménagée... » et DUCEPPE-LAMARRE, « Paysages et réserve cynégétiques... »

8. CASSET, *Les évêques aux champs...* p. 57-79 ; SOT, *Les gestes des évêques d'Auxerre...* t. II, p. 150. SALVADORI, *La chasse sous l'Ancien régime...*

◀ Fig. 6 : chapelle Saint-Hubert (les créneaux datent du XIX^e siècle) (cl. H.M.)

Le jeu de paume

Comme le dit René-Pierre Lehner ci-dessus (p. 276), « les idées préconçues peuvent jouer des tours ». Ainsi, l'identification du grand bâtiment oriental à colonnes comme jeu de paume est une évidence historique et archéologique. Pourtant, tous les historiens qui ont parlé de ce monument (et moi-même en dernier...) se sont efforcés de nier cette évidence.

Car évidence il y a. D'après l'abbé Raffin, le jeu de paume porte sur la façade orientale les armes de l'abbé Claude de Guise et le millésime 1586. En 1593, les Navarrais qui assiégeaient le château « furent attaqués du côté du jeu de paume et des écuries⁹ ». En 1632, l'ordre de démolition demandait de préserver « le tripot dudit Lourdon qui sert de granges, le logement d'Amboise, les écuries ». Or, le mot « tripot » est un synonyme de jeu de paume. Enfin, sur le plan terrier de Lourdon, à côté de l'esplanade marquée « emplacement du château de Lourdon », le grand bâtiment occidental porte la mention « jeu de paume » (fig. 4 et 5).

L'abbé Raffin, qui connaît toutes ces références, donne en outre une excellente description des vestiges. Il la compare à celle du jeu de paume donnée par le *dictionnaire Larousse illustré* et, tout en convenant que cette description correspond point par point à notre bâtiment, il conclut :

« Nous serions tenté de voir dans cette bâtisse les restes d'une grande remise à céréale surmontée d'un grenier à fourrage [...]. Il semble en effet invraisemblable qu'au lendemain des guerres de Religion qui avaient épuisé les ressources de l'abbaye au point que Claude de Guise fut contraint, afin de faire face aux dépenses indispensables, d'aliéner le doyenné de Saint-Hippolyte et celui de Saint-Gengoux, cet abbé ait fait les frais de cette colossale construction pour se donner le luxe d'un jeu de paume¹⁰. »

10. RAFFIN, p. 8.

Trente ans plus tard, Georges Rozet n'est pas mieux inspiré. Sans doute à la suite de la lecture de *La magnifique histoire du jeu de paume* d'Albert de Luze, ce sociétaire de l'académie de Mâcon proposa une communication intitulée : « Les anciens jeux de paume et le théâtre antique : à propos des ruines de Lourdon¹¹ ». Mais il restait apparemment très sceptique sur la fonction du bâtiment oriental, et le secrétaire de séance de conclure : « assurément, la question pour Lourdon demeure controversée ; aucun texte jusque ici n'ayant été découvert qui puisse le confirmer. »

11. Séance du 7 novembre 1940.

Nous espérons bien aujourd'hui clore la controverse.

Tout d'abord, les récentes avancées historiographiques à propos des jeux de paume¹² nous apprennent qu'il n'y a rien de surprenant à voir

12. CARLIER, BERNARD-TAMBOUR, *Jeu des rois, roi des jeux...*



un grand abbé de Cluny de la fin du xvi^e siècle bâtir un tripot couvert dans son château. Ce sport est en effet à son apogée en France. Le roi Henri II y jouait tous les jours et ses successeurs n'étaient pas en reste. Pas un château royal qui ne fut pourvu d'une ou plusieurs salles, et l'on comptait plus de 200 tripots à Paris sous Henri IV. La pratique du jeu de paume est une nécessité dans la vie noble des xv^e - $xviii^e$ siècles, et l'étonnant est qu'il n'y ait pas plus de tripots conservés aujourd'hui dans les châteaux médiévaux et modernes.

Les piliers, aiguilles ou colonnes de Lourdon, qui intriguent les chercheurs et curieux depuis un siècle (fig. 7), sont en fait les pans de murs qui séparent les fenêtres hautes du jeu de paume et soutiennent la charpente. En effet, ce jeu se jouait au xvi^e siècle de préférence en plein air. Lorsque l'on a construit les premiers jeux de paume couverts, on a largement ouvert les parties supérieures pour amener de l'air et de la lumière. À Lourdon, il y a 9 colonnes conservées sur le mur est et 4 sur le mur ouest. Il s'agit des vestiges de deux groupes de 12 baies rectangulaires, larges de 2 m et hautes de près de 10 m. Ces baies n'ont pas de feuillure. En effet, dans les premiers jeux de paume, elles étaient fermées par des filets ou des toiles. Cette structure de pierre portant charpente est assez exceptionnelle. Elle rappelle celles des jeux de paume de Versailles et de Fontainebleau, qui datent du $xviii^e$ siècle (fig. 8). Les représentations des jeux de paume contemporains de Lourdon (1586) montrent plutôt des colonnes de bois que de pierres au-dessus des murs de la salle (fig. 9).

▲ Fig. 7 : les « piliers » de Lourdon, qui sont en fait les montants des fenêtres hautes du jeu de paume (cl. H.M.)

▼ Fig. 8 : jeu de paume de Fontainebleau.



Le jeu de paume

La salle du jeu de paume de Lourdon a des dimensions intérieures de 40,10/40,40 × 13/13,20 m. Ces dimensions sont bien supérieures aux dimensions moyennes des jeux de paume modernes et contemporains : 30 à 33 m de longueur et 11 à 12 m de largeur¹³. Sa hauteur sous charpente, qui était au moins de 16 m, est elle aussi bien supérieure aux hauteurs minimales : 7 à 8 m. Il s'agit donc d'un très grand jeu de paume, ce qui est peut-être un caractère d'archaïsme, dénotant une filiation plus affirmée avec le jeu de la longue paume, qui se joue en plein air.

Le mur nord de la salle a disparu et n'est connu que par ses arrachements. Le parement du mur occidental a été quasiment entièrement arraché, sans doute pour en récupérer les moellons (fig. 10). Sur les parements internes des murs est (fig. 10) et sud (fig. 11), on remarque plusieurs rangées de trous d'ancrages, qui ont été percés après la construction, et qui pourraient être les vestiges de l'accroche du toit de la galerie basse. En l'absence de fouilles, il est donc difficile de déterminer s'il s'agissait d'un « jeu carré » à deux galeries ou d'un jeu « à dedans » avec une troisième galerie, le « dedans », au nord.

13. Règle du jeu de courte paume, éditée par le comité français du jeu de paume.



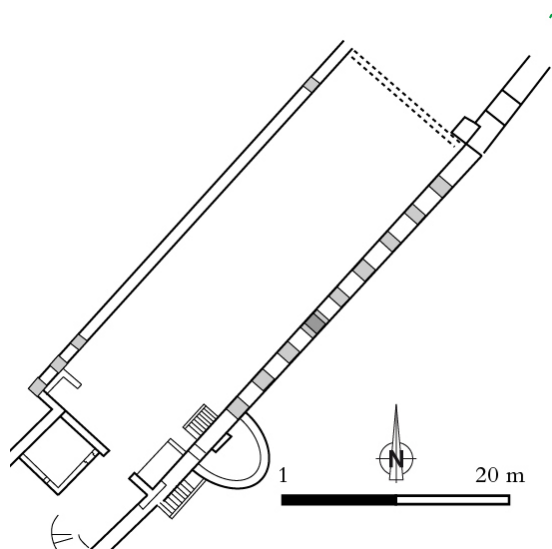
▲ Fig. 11 : jeu de paume de Lourdon, vu du nord (cl. D. Rondot-Mandrou).

Il faut encore souligner deux différences avec les jeux de paume classiques. Normalement, le « long mur » (celui qui ne comporte pas de galerie basse) est muni d'une « joue d'en haut », c'est-à-dire d'un surélévement de sa hauteur à l'une des extrémités. Cette joue devrait se trouver sur le mur ouest, au-dessus de la galerie, donc dans l'angle nord-ouest. Or, le mur n'est pas conservé en hauteur à cet endroit.

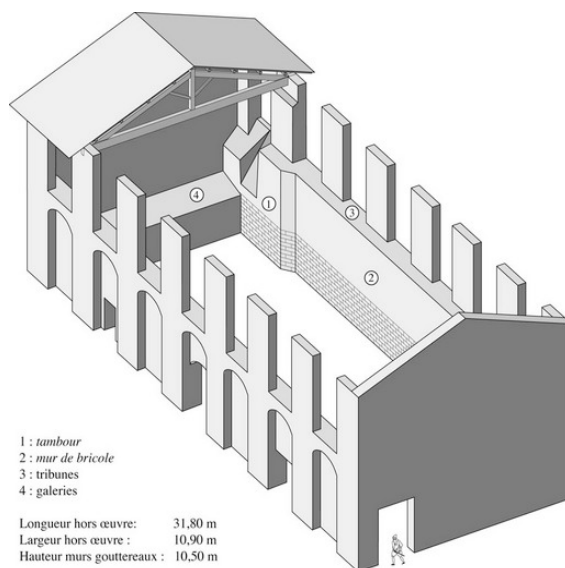
En face de la joue d'en haut, on s'attendrait à trouver « un décrochement en saillie formant un angle ouvert », appelé « tambour ». L'extrémité nord du mur oriental, qui devrait porter ce tambour, est bien conservée, et semble absolument lisse. L'absence de tambour, si elle est confirmée, n'est pas très étonnante, puisque cet élément ne devient systématique que dans les jeux « à dedans » du XVIII^e siècle.

On aimerait en savoir un peu plus sur les revêtements des murs (qui n'ont pas été observés de près) et sur le « carreau », c'est-à-dire le sol. Celui-ci est vraisemblablement conservé sous l'humus, dans lequel il faudra un jour faire un prudent sondage.

Le « tripot de Lourdon » est donc un monument exceptionnel à plus d'un titre : témoin d'un phénomène de mode massif et massivement oublié, il est l'un des plus anciens jeux de paume couverts conservés en France, et peut-être l'un des plus grands et prestigieux tripots jamais construits.



▲ Fig. 12 : plan du jeu de paume de Lourdon. (CeCaB / de Pierres et d'Histoire ; infographie H.M.)



▲ Fig. 13 : restitution du jeu de paume de Marseille (© Inrap, infographie B. Sillano, opération du 25, rue Thubaneau).

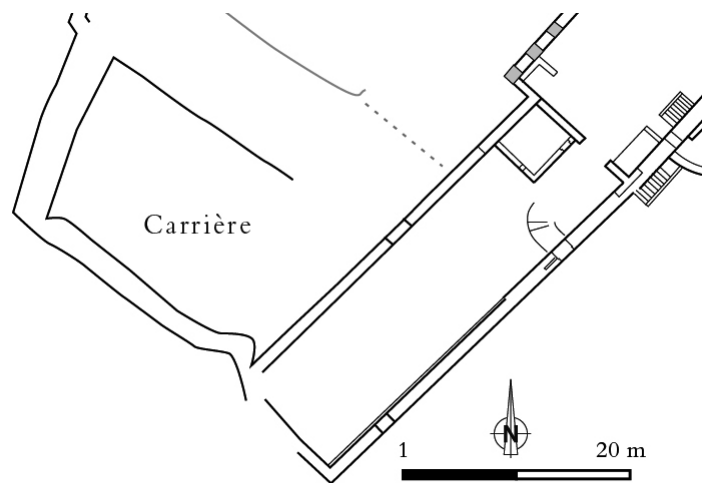
Les écuries

Je pourrais être aussi dithyrambique sur les écuries, mais je les ai très peu observées, et n'ai pas les mêmes certitudes sur leur compte. L'arrêté de démolition qui demande dans la même phrase de préserver « le tripot et les écuries » laisse penser que, si le grand bâtiment conservé à l'est est le jeu de paume, le petit qui le prolonge au sud pourrait être les écuries. Mais, dans l'absolu, celles-ci pourraient être situées sur le pourtour du château, soit au sud (série d'empochements de poutres taillées dans le rocher), soit à l'est (stalles représentées sur le plan de Raffin), soit au nord (bâtiment en ruine représenté sur le plan cadastral de 1809).

Si l'on accepte comme hypothèse de travail de situer les écuries au sud du jeu de paume, il s'agit d'un bâtiment rectangulaire de 10 x 35 m, accessible par une porte bâtarde depuis la terrasse orientale. Le sud du bâtiment, ouvert d'une fenêtre, était peut-être réservé au logement des palefreniers. « L'étable » a peut-être été couverte d'une voûte, mais les traces en sont ténues et discutables. Deux portes bâtardes aménagées dans le mur ouest donnaient accès à des espaces relativement dégagés au centre du château : on serait tenté d'y installer un manège ; et la carrière de pierre, vaste rectangle creusé dans la roche au sud du château, aurait alors pu servir de « carrière » hippique...

Si l'hypothèse se confirme, il serait tout à fait intéressant de voir l'abbé Claude de Guise, à la fin du XVI^e siècle, suivre les modèles royaux de Montargis ou de Romorantin, pour réaliser un bâtiment cohérent et ostentatoire, complétant et magnifiant les façades du château¹⁴.

Avec son parc, son jeu de paume et son écurie, le château de Lourdon présente donc un ensemble exceptionnel et très représentatif du mode de vie aristocratique à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne, plus dévoué au sport et au loisir qu'à la religion et à la guerre.



14. LIÉVAUX, « Les écuries des châteaux français... »

▲ Fig. 14 : bâtiment sud : peut-être les écuries.
(CeCaB / de Pierres et d'Histoire ; infographie H.M.)

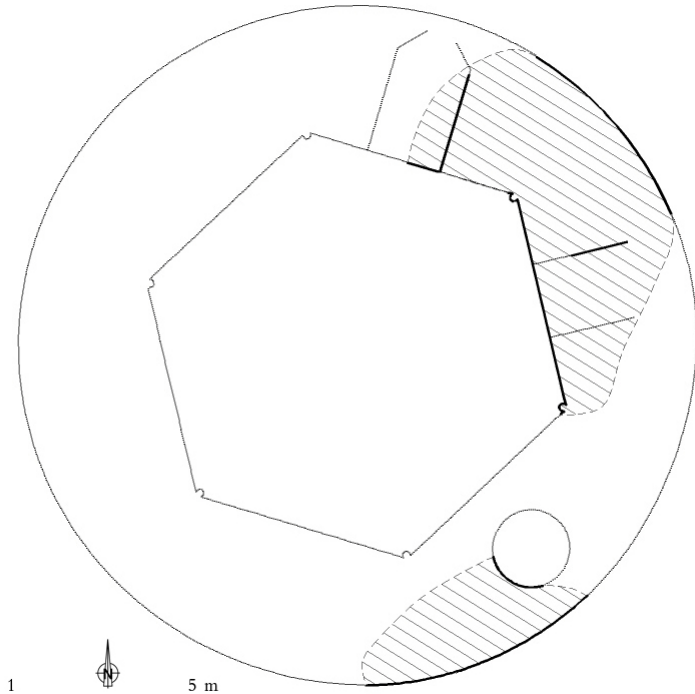
Le château philippien

La partie nord de la butte, un peu plus élevée que la partie sud, est couverte de blocs de maçonnerie provenant du château miné en 1632. Les fragments les plus grands peuvent avoir près de 10 m de longueur. On y reconnaît d'épais murs couchés et des fragments de tours rondes bâties en grand appareil (fig. 16 et 17). Certains blocs ont roulé sans se désintégrer jusqu'au bas de la colline, à plus de 50 m de leur point d'origine. On a repéré de nombreux blocs au pied du talus nord, ainsi qu'un bloc isolé qui a roulé au sud-est, au pied du jeu de paume.

La mesure de la courbure des blocs de tours permet de calculer des diamètres originaux de 9,50/10 m et d'autres de 17,80/18 m¹⁵. Deux éléments de tours ont été retrouvés en place, ce qui permet d'affiner nos reconstitutions.

15. La précision de ces calculs dépend bien sûr de la longueur de l'arc conservé, et postule que la courbure des tours est régulière, ce qui a rarement été vérifié sur les tours en élévation.

La « grosse tour » dont parle les textes occupait le point culminant du rocher, et l'angle nord-ouest d'un ensemble carré. Deux importants fragments déjetés de part et d'autre de la base de la tour permettent de reconstituer un monument rond d'environ 18 m de diamètre externe, bâti en grand appareil (fig. 16). Le plus gros bloc comporte également un important fragment du parement interne : on y reconnaît la base d'un voûte d'ogive à 6 quartiers, dont il reste des tronçons de branches d'ogives retombant sur des colonnettes d'angle (fig. 17).



► Fig. 15 : plan reconstitué de la grosse tour (mesure et infographie G. Charleux).

Le château philippien



▲ Fig. 16 et 17 : blocs erratiques de la tour ronde. En haut : parement extérieur et embrasure. En bas : parement intérieur et colonnette d'angle (cl. D. Rondot-Mandrou).

L'ensemble permet de reconstituer une salle hexagonale de 11,3 m de diamètre, entourée de murs épais de 3,3 à 4 m. Deux côtés consécutifs au moins sont percés d'une embrasure couverte d'une voûte en arc segmentaire. Les parements externes de ces embrasures ne sont pas conservés, et l'on ne sait si elles desservaient des portes, des baies ou des archères.

Le fragment sud de la grosse tour comporte également la trace d'un conduit circulaire intra-mural d'un diamètre de 2 m (valeur reconstituée) dans lequel on est tenté de reconnaître une vis d'escalier (mais le fragment conservé ne comporte pas de traces d'arrachements de marches).

Un fragment de colonnette d'angle et deux pans de murs consécutifs apparaissent dans le sol entre les deux principaux blocs déversés. Comme cette colonnette est en position verticale, il est probable qu'il s'agisse de la partie émergente de la base en place de la tour. C'est sur cette hypothèse que nous avons positionné la tour sur le plan général du château.

À 22 m au sud-ouest de la grosse tour, nous avons découvert sous le lierre et la mousse l'arase du parement (vraisemblablement en place) d'une seconde tour de 9,5 m de diamètre. Des fragments de même diamètre ont été retrouvés au sud de cette base, mais aussi au bas du talus. Cette tour présente le même appareil que la précédente. On hésite à la rattacher à la même campagne de construction, ou à y reconnaître la « tour méridionale » élevée par Jean de Bourbon après 1476¹⁶.

À l'est des deux tours rondes s'étendent (à tous les sens du terme) deux murs couchés, épais de 2,6 à 3 m. Une observation attentive du lit des pierres permet d'identifier le haut et le bas des murs, et de conclure qu'ils étaient construits dans l'axe médian des tours. Ils se sont donc effondrés sur une cour intérieure, en se brisant longitudinalement en plusieurs morceaux.

À l'extrémité est du mur sud, la topographie forme une butte assez prononcée, qui pourrait être le cône d'effondrement d'une troisième tour. Le morceau de tour ronde retrouvé au pied du jeu de paume et qui ne peut mécaniquement pas provenir des deux tours occidentales, pourrait être un élément de cette troisième tour.

À l'extrémité est du mur nord, le mur couché est muni d'un couloir intra-mural, peut-être un escalier, formant au moins un angle. Il n'y a pas de vestige apparent d'une quatrième tour à cet emplacement. Un bloc portant la trace du conduit circulaire intra-mural d'une vis d'escalier, tombé dans ce secteur, atteste de l'existence d'une vis qui aurait pu desservir une tour ronde. Mais il s'agit d'un indice extrêmement fragile.

La morphologie générale du terrain laisse donc deviner un ensemble carré autour d'une cour, flanqué de trois ou quatre tours. Au nord de la cour, contre la courtine sud, une dépression rectangulaire et une base de cheminée gardent le tracé d'une salle, qui n'est pas forcément au rez-de-chaussée. Une autre salle se dessine dans l'angle sud-ouest de la cour ;

16. RAFFIN, p. 28 ;
BnF, nouv. acq.
n° 4 336, p. 103.

La dernière enceinte

Claude de Guise répara et modernisa le château dès 1586 (date du jeu de paume) et sans doute surtout à partir de 1590 (date du canon). C'est à son abbatiat qu'on peut attribuer la tour demie-ronde accolée au jeu de paume (elle porte ses armes) qui est équipée de petites canonnières rondes pour le tir à l'arquebuse. La « tour de la poudrière », au nord, avec ses meurtrières étroites à doubles trous de visée, semble un peu plus tardive. On peut aussi attribuer à Claude de Guise la construction des terrasses qui protègent les bases des courtines : double terrasse au sud-est (la terrasse inférieure est plutôt une basse-cour) et terrasse nord-ouest flanquée au moins de deux tourelles rondes. Les bastions carrés qui protègent les terrasses au nord et à l'ouest semblent des éléments de flanquement de cette même époque.

Conclusion

Le château de Lourdon est donc un édifice de toute première importance. Dès le XIII^e siècle, les abbés y ont construit un château de plan philippin, doté d'une grosse tour dont le diamètre est en relation avec l'importance de l'abbaye. Mais les vestiges des constructions (ou reconstructions) de Claude de Guise n'en sont pas moins intéressants : un parc, un jeu de paume, une écurie, une enceinte à terrasse et à bastions d'angle... Le bon état de conservation du site en fait un monument exceptionnel, à préserver et à observer de toute urgence. Et l'on ne peut que s'étonner – se réjouir peut-être – que l'intérêt de ce site majeur n'ait pas été plus tôt repéré.

Bibliographie

- BECK (Patrice et Corinne), « La nature aménagée. Le parc du château d'Aisey-sur-Seine (Bourgogne, XIV^e-XVI^e siècle) » in : *L'homme et la nature au Moyen Âge, Actes du 5^e congrès international d'archéologie médiévale, Grenoble, 1993*. Paris : Errance, 1996, p. 22-29.
- BERNARD (Auguste), BRUEL (Alexandre), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, 6 vol, Paris : Imprimerie nationale, 1876-1903.
- BERNARD-TAMBOUR (Thierry), CARLIER (Yves) (dir.), *Jeu des rois, roi des jeux : le jeu de paume en France* [Catalogue de l'exposition du musée de Fontainebleau, 2001], Paris : réunion des musées nationaux, 2001.
- CASSET (Marie), *Les évêques aux champs : châteaux et manoirs des évêques normands au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècle)*, Mont-Saint-Aignant : Publication des Université de Rouen et du Havre ; Caen : Presses universitaires de Caen, 2007.
- CHÂTELAIN (André), « Recherche sur les châteaux de Philippe Auguste », *Archéologie Médiévale*, t. 21, 1991, p. 115-161.
- DÉGLISE (André), « Le canon de Lourdon », *Annales de l'académie de Mâcon*, t. 15, 2003.
- DUBY (Georges), *La société aux XI^e et XII^e siècles dans la région mâconnaise*. Paris : A. Colin, 1953.
- DUCEPPE-LAMARRE (François), « Paysage et réserve cynégétique d'un lieu de pouvoir. Hesdin (Artois) à la fin du Moyen Âge » in : CAUCHIES (Jean-Marie), GUISET (Jacqueline) (dir.), *Le château, autour et alentours, XIV^e-XV^e siècles, Paysage, parc, jardin et domaine*, Turnhout : Brepols, 2008, p. 118-133.
- GARRIGOU GRANDCHAMP (Pierre), GUERREAU (Alain), SALVÈQUE (Jean-Denis), « Doyennés et granges de l'abbaye de Cluny. Exploitations domaniales et résidences seigneuriales monastiques en Clunisois du XI^e au XIV^e siècle », *Bulletin Monumental*, 1999, p. 71-113.
- GUERREAU (Alain), « Douze doyens clunisiens au milieu du XII^e siècle », *Annales de Bourgogne*, t. 52, 1980, p. 83-128.
- LIÉVAUX (Pascal), « Les écuries des châteaux français à la Renaissance » in : CAUCHIES (Jean-Marie), GUISET (Jacqueline) (dir.), *Le château, autour et alentours, XIV^e-XV^e siècles, Paysage, parc, jardin et domaine*, Turnhout : Brepols, 2008, p. 89-101.
- LUZE (Albert de), *La magnifique histoire du jeu de paume*, Bordeaux : Delmas, 1933.
- OURSSEL (Raymond et Anne-Marie), *Canton de Cluny. 3, communes de Flagey, Lournand, Massily*. Mâcon : éd. Conseil général de Saône-et-Loire, 1994. [Coll. Histoire et Monuments de Saône-et-Loire, 16]
- RAFFIN (Léonce) « Une forteresse clunisienne : Le château de Lourdon », *Annales de l'académie de Mâcon*, t. II, 1910, p. 164 à 210.
- ROZET (Georges) « Les anciens jeux de paume et le théâtre antique : à propos des ruines de Lourdon » (compte rendu de séance du 7 novembre 1940), *Annales de l'académie de Mâcon*, t. 35, 1940, p. XLVI-XLVII.
- SOT (Michel) (dir.), *Les gestes des évêques d'Auxerre*, t. II, Paris : Les belles lettres, 2006.
- SALVADORI (Philippe), *La chasse sous l'Ancien régime*, Paris : Fayard, 1996.

Édité par le Centre de castellologie de Bourgogne,
château de Bellecroix, 20, chemin de Bellecroix, 71 150 Chagny.
Centrecastellologiebourgogne@yahoo.fr
<http://www.cecab-chateaux-bourgogne.fr/>

Infographie : H. Mouillebouche

Dépôt légal : octobre 2012.

Achévé d'imprimer sur presse numérique par :

Dicolor, 2, rue de l'Aqueduc Darcy, 21 121 Ahuy, octobre 2012.

Réimpression 2015 : Copy-media, 23, rue Francisco Ferrer, 33 700 Mérignac.

ISBN : 978-2-9532994-8-9

Dépôt légal imprimeur : 12 10 1560